

# **Mémoire Associative Progressiste**

ou

**Front commun pour un Mouvement étudiant progressiste à  
l'Université Laval**

Document de travail, auteur inconnu, 19 juillet 2002.  
Version mise en forme par Moïse Marcoux-Chabot, secrétaire de l'Association des  
Étudiantes et Étudiants en Anthropologie (AÉÉA), novembre 2008.

## Table des matières

1. Quelques remarques générales.....	3
2. La (dé)mobilisation cadeulienne.....	3
3. Dossier COKE-PEPSI (1999-2000).....	5
4. Compressions budgétaires (1999).....	6
5. Sommet du Québec et de la Jeunesse (hiver 2000).....	7
6. Le Comité de Logement Étudiant (CLÉ).....	8
7. La grève du SPUL.....	9
8. Le CRIÉ (Comité de revalorisation des initiatives étudiantes ; anc. Comité Blitz).....	11
9. Course au rectorat.....	12
10. Les bonnes intentions de la CADEUL.....	15
11. Les célèbres règlements généraux.....	16

## **1. Quelques remarques générales**

Ce texte appartient à tous les étudiants-es progressistes, quelle que soit leur origine académique. Je ne désire pas qu'on m'en attribue la paternité, c'est pourquoi je ne le signerai pas. Il constitue un premier pas vers une mémoire à long terme pour les Associations et les individus qui désirent construire un Mouvement étudiant basé sur la conscientisation et la mobilisation. Il fut écrit à partir d'une recension des écrits parus depuis 1995, principalement des archives d'*Impact Campus*.

Je suis conscient des limites du présent écrit, notamment le peu de diversité dans les références. Ceci est important et il faut en tenir compte, même si *Impact Campus* n'est pas soumis à une ligne de parti, que son équipe varie et qu'il publie régulièrement des textes d'opinion de non-journalistes. Ce document, donc, comporte des lacunes et des imprécisions puisqu'il se base sur d'autres écrits eux-mêmes sélectifs dans le contenu et les idées. Il serait souhaitable d'y ajouter des commentaires, des précisions et des points de vue des gens qui y étaient ou qui ont des perceptions différentes de l'optique journalistique sur les sujets traités – diversité des idées oblige. J'invite fortement toutes les personnes informées et intéressées à le critiquer et à suggérer des ajouts ; je ne possède pas la prétention de tout savoir et je n'ai évidemment pas été au front sur tous les dossiers.

L'esprit de ce travail est de présenter une vision critique, synthétique et crédible de la situation du Mouvement étudiant à l'Université Laval depuis quelques années. Des textes de réflexion politique ou philosophique plus poussés pourront avantageusement se baser sur ce travail, tout comme des simplifications et des écrits engagés. En ce sens, le présent écrit n'est pas un manifeste ; des ajouts de ce type trahiraient l'essence même de mes efforts, axés vers l'information critique. Le but est de dresser un état de la situation et des paragraphes d'introduction décrivent les enjeux des grands dossiers. Ceci existe pour une raison bien simple : permettre aux gens moins informés de comprendre rapidement la dynamique du Mouvement étudiant sans s'engouffrer dans des détails à n'en plus finir ou encore des descriptions de fidélité variable d'une personne à l'autre. Dans la même lignée, le texte est découpé en plusieurs thèmes présentés de manière chronologique et les références sont placées en notes de bas de page pour alléger le texte.

## **2. La (dé)mobilisation cadeulienne**

Les quelques exemples qui suivent illustrent la faiblesse de la CADEUL à organiser ses membres dans des actions de pression, de confrontation ou même d'information apte à percer leur indifférence. Comme ces faits remontent à quelques années, on peut constater que la mobilisation étudiante n'est *jamais* facile d'une année à l'autre et qu'elle doit être construite plutôt qu'attendue.

*Manifestations contre la réforme Axworthy (1995) :*

- On manifeste un peu partout dans le Québec. La manifestation de la CADEUL aura regroupé 50 étudiants-es<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Impact Campus, Axworthy : non merci ! ou comment la génération « dite « X » s'est mobilisée, 26 sept. 1995.

- Une autre manifestation, l'hiver suivant, comptera une cinquantaine d'individus, dont une demi-douzaine de l'UL<sup>2</sup>.

*Menace de dégel des frais de scolarité de l'automne 1996 :*

- La CADEUL est d'une lenteur phénoménale à bouger alors que les cégépiens sont depuis longtemps en grève<sup>3</sup>.
- Lorsque la ministre Marois annonce le gel des frais de scolarité, la CADEUL n'a pas encore bougé ni pris position. Le CA annule l'Assemblée générale qui devait avoir lieu pour décider si oui ou non les étudiants-es devaient entrer en grève avec les cégépiens-nes. Pour toute mesure, le CA de la CADEUL «encourage» les étudiants-es à aller manifester avec les cégépiens-nes, qui revendiquent la gratuité scolaire<sup>4</sup>.
- Des étudiants-es en Sciences Sociales, insatisfaits, demandent la tenue d'une Assemblée générale spéciale via une pétition<sup>5</sup>.
- L'Assemblée a finalement lieu (tardivement) mais le vote de grève ne passe pas par 14 voix, la raison majeure étant que le gel des frais ait été annoncé et que la mobilisation dans tout le Québec soit dans sa phase descendante. Lors de l'Assemblée, la présidente de la CADEUL interviendra contre la grève à plusieurs reprises<sup>6</sup>.

*Plan G (automne 1997) :*

- «Le Plan G est un mouvement ad hoc qui regroupe de nombreuses associations étudiantes, des syndicats et des groupes sociaux à saveur progressiste provenant de l'ensemble de la province. Leurs revendications principales sont la réduction du temps de travail, l'augmentation du salaire minimum au-dessus du seuil de la pauvreté ainsi que l'accessibilité universelle et gratuite à l'éducation, aux services sociaux et aux soins de santé. (...) Les organisateurs en appellent à la désobéissance civile pacifique et souhaitent faire un coup d'éclat en paralysant, le 3 novembre prochain, le Complexe G, point névralgique de l'administration québécoise». Le Caucus se positionnera contre la participation à l'événement<sup>7</sup>.
- «Certains représentants ont invoqué le contexte de haute compétitivité et de mondialisation du marché comme raisons pour surseoir aux revendications sociales. (...) Sans doute des actions plus "matures" [ironique], telles le lobbying étudiant, mèneront-elles à de meilleurs résultats ! (...) (L)'action de mobilisation qui a été proposée au caucus vendredi dernier se prépare déjà depuis le printemps (...) »<sup>8</sup>.
- «Visiblement bien organisés et suivant leur plan à la lettre, quelque quatre cents manifestants ont réalisé l'objectif du Plan G en bloquant les entrées du Complexe G aux quelque 4 000 employés du gouvernement du Québec qui s'y rendaient travailler hier matin. Dès 6h30, les manifestants se sont divisés en petits groupes pour former des cordons devant toutes les voies d'accès (...). À partir de ce moment, plus un travailleur ni un véhicule n'a pu s'infiltrer à l'intérieur du Complexe G»<sup>9</sup>.

<sup>2</sup> Impact Campus, *Manifestation contre la réforme Axworthy : résultats peu concluants à Québec*, 13 fév. 1996.

<sup>3</sup> Impact Campus, *Pour ou contre la grève : les étudiants se prononceront*, 20 nov. 1996.

<sup>4</sup> Impact Campus, *L'Université continuera d'appuyer les cégépiens*, 19 nov. 1996.

<sup>5</sup> Impact Campus, *Assemblée générale spéciale : la CADEUL cède devant la pression*, 14 jan. 1997.

<sup>6</sup> Impact Campus, *Assemblée générale spéciale de la CADEUL : à quelques votes d'une grève*, 28 jan. 1997.

<sup>7</sup> Impact Campus, *Caucus des associations étudiantes : les représentants étudiants disent non au Plan G*, 21 oct. 1997.

<sup>8</sup> Impact Campus, *Oui au plan G*, 21 oct. 1997.

<sup>9</sup> Impact Campus, *Manifestation au Complexe G : missions accomplies*, 4 nov. 1997.

*Assemblées générales récentes sans quorum*<sup>10</sup> :

- Octobre 2000 (80/100)
- Février 2001 (20/100)
- Septembre 2001 (55/100)

### **3. Dossier COKE-PEPSI (1999-2000)**

La volonté de l'Université Laval de signer un contrat d'exclusivité avec une des deux compagnies de boissons gazeuses («pétillieurs») aura mis en relief plusieurs problèmes à la CADEUL, encore d'actualité aujourd'hui.

#### *a) Des visions politiques opposées*

Premièrement, même si toutes les Associations étaient d'accord pour que les étudiants-es aient leur mot à dire, les positions divergeaient fortement. Alors que les Associations en Sciences et Génie, Administration et en Sciences de la Santé désiraient majoritairement que l'entente soit signée, les Associations des domaines plus progressistes s'y opposaient fortement<sup>11</sup>. Les premiers voyaient la possibilité d'aller chercher de l'argent à court terme pour l'Université et ce, sans que les étudiants-es aient à payer ; les seconds essayaient plutôt de voir les implications à long terme sur la qualité de l'éducation et l'intégration progressive de la philosophie marchande dans les institutions publiques.

#### *b) La dichotomie services-politique*

Le fait que l'Université veuille signer un contrat d'exclusivité et que la CADEUL demande à avoir son mot à dire met en évidence une nette contradiction : les Associations étudiantes qui ont des services font couramment affaire avec les compagnies pour leur donner des contrats de ce type. Ceci a été repris par les médias grand public<sup>12</sup>. Selon Patrick Caux, président de la CADEUL à cette époque, il y aurait une grande différence entre ces deux types d'ententes. Cependant, il apparaît évident que la distinction est avant tout quantitative. Plusieurs étudiants-es et Associations critiquèrent cette inconfortable position de la CADEUL, entaille à son autonomie politique et sa capacité action<sup>13</sup>, suggérant une séparation des services et du politique<sup>14</sup>. La suggestion, laissée pour compte, existe depuis longtemps et revient de temps à autres. Cette année, Histoire a même dû faire une proposition au Caucus pour réitérer l'importance de la subordination des services aux actions politiques<sup>15</sup>. Il existe en effet des craintes récurrentes à l'effet que la CADEUL fait trop de gestion, invoque couramment des arguments économiques pour justifier l'inaction politique et ce, au détriment des intérêts et de la politique étudiants.

Dans la lignée services *versus* politique, on notait aussi en 1999 une certaine polémique à l'égard de l'entente CADEUL-CHOI FM. La CADEUL privilégiait la visibilité apportée par la

<sup>10</sup> Impact Campus, *Assemblée générale de la CADEUL : partie remise, encore une fois*, 2 oct. 2001.

<sup>11</sup> Impact Campus, *Caucus des associations : prise de bec au Caucus*, 13 oct. 1999.

<sup>12</sup> Le Soleil, *Fournisseurs exclusifs : l'Université, non, les étudiants, oui*, 11 déc. 1999.

<sup>13</sup> Impact Campus, *Post-scriptum au caucus des associations étudiantes du 16 mars 2000*, 21 mars 2000.

<sup>14</sup> Impact Campus, *Fronde au caucus : changer le mal de place*, 21 mars 2000.

<sup>15</sup> CADEUL, *Procès-verbal de la réunion du Caucus des associations du vendredi 19 avril 2002*.

radio commerciale sur un choix étudiant, *i.e.* la radio CHYZ<sup>16</sup>, dont la situation financière était précaire. De la même manière, lorsque questionné sur ce fait, le Conseil exécutif a invoqué que cette entente relevait du CA (et non du Caucus). Il y eut une réaction similaire lorsque des délégués ont questionné la continuité de l'entente malgré des propos racistes tenus par l'animateur Jeff Filion contre un étudiant de l'UL<sup>17</sup>. L'excuse «cette question relève du CA» revient d'ailleurs de plus en plus souvent au Caucus, depuis un an environ, et plusieurs personnes doutent de sa validité.

*c) L'importance de la consultation étudiante directe*

Alors qu'au début, dans le dossier COKE-PEPSI, le recteur voyait les étudiants-es comme ayant un rôle de collaborateurs-trices passifs-ves<sup>18</sup>, c'est la capacité de mobilisation et de conscientisation des Associations progressistes qui a empêché l'accord d'être signé. Dans une consultation populaire réunissant les étudiants-es des 3 cycles, 65% des 1500 votants ont refusé l'entente et ce, malgré les positions de plusieurs Associations facultaires en faveur de l'accord<sup>19</sup>. Ce vote fit reculer l'administration universitaire<sup>20</sup>. Il est fort probable que si la CADEUL s'en était tenue à une proposition du Caucus, elle aurait eu un mandat flou, dilué, voire inexistant, ou favorable à l'entente à cause de la dynamique politique, alors que «les étudiants-es» ne pensaient pas ainsi.

#### **4. Compressions budgétaires (1999)**

En hiver 1999, les compressions annoncées par le gouvernement du Québec ont fortement inquiété les Associations, de telle sorte qu'il y a eu une mobilisation monstre dont l'apogée a été la manifestation du 24 mars. Cette manifestation, qui a regroupé 4000 personnes à Québec<sup>21</sup> et 7000 à Montréal<sup>22</sup>, est sans conteste un grand exemple d'action efficace. Cependant, une telle activité d'envergure a dû être construite par des actions sur le terrain.

Alors que la CADEUL attend un plan d'action de la FEUQ et que ces 2 acteurs désirent s'activer uniquement au plan provincial dans une seule et unique grande manifestation, l'AÉSS mène des consultations départementales et met son énergie sur le campus pour consolider une base militante. En ce sens, c'est l'AÉSS *et al.* qui ont fondé le Bloc Orange, qui deviendra la Coalition Orange<sup>23</sup>. Des officiers-ères de l'AÉSS considèrent à ce moment-là que la FEUQ ne peut pas grand-chose pour l'UL<sup>24</sup>.

Pendant qu'on ne sait pas trop ce qui se passe à la CADEUL, à part qu'elle vient d'obtenir un mandat au Caucus pour préparer la manifestation du 24 mars, les Associations en Lettres et en Sciences et Génie se rapprochent de la Coalition Orange et tiennent des Assemblées<sup>25</sup>. D'autres

<sup>16</sup> Impact Campus, *Les sympathiques administrateurs de la CADEUL*, 16 nov. 1999.

<sup>17</sup> Impact Campus, *Caucus des associations étudiantes : c'est beau la démocratie !*, 16 nov. 1999.

<sup>18</sup> Impact Campus, *Caucus des associations : prise de bec au Caucus*, 13 oct. 1999.

<sup>19</sup> Impact Campus, *Monopole de pétileurs sur le campus : un NON clair au monopole*, 7 déc. 1999.

<sup>20</sup> Impact Campus, *Monopole de pétileurs sur le campus : l'administration cède aux pressions étudiantes*, 7 déc. 1999.

<sup>21</sup> Impact Campus, *Manifestation du 24 mars à Québec : le droit de chiâler*, 30 mars 1999.

<sup>22</sup> Impact Campus, *Manifestation du 24 mars à Montréal : des décideurs absents et des manifestants*.

<sup>23</sup> Impact Campus, *La contestation s'organise*, 2 fév. 1999.

<sup>24</sup> Impact Campus, *Mobilisation étudiante - Ça sent quoi au juste ?*, 26 jan. 1999.

<sup>25</sup> Impact Campus, *Réactions aux compressions : Coalition Orange*, 9 fév. 1999.

Associations sont déjà sympathisantes, notamment en Arts et en Philosophie. La Coalition organise un *bed-in* au DKN comme moyen de sensibilisation, dont *Impact Campus* évaluait la participation à environ 200 personnes<sup>26</sup>. Ensuite, une manifestation organisée par la Coalition Orange rassembla plus de 250 personnes devant le pavillon des Sc. de l'Éducation<sup>27</sup>.

Par après, les pressions des associations en Sciences Sociales lors du Caucus ont mené à une Assemblée générale de la CADEUL<sup>28</sup>.

Mis à part la manifestation du 24 mars, tout ceci a été fait en l'espace du mois de février. Selon vous, qui a créé le *momentum* ?

## **5. Sommet du Québec et de la Jeunesse (hiver 2000)**

Ce Sommet avait pour but, en rassemblant de multiples acteurs sociaux, d'en arriver à des opinions sur les priorités pour l'avenir. Selon certains-es étudiants-es, il s'agissait plutôt d'une façon détournée de créer un consensus de toutes pièces en donnant une illusion de légitimité à des décisions surtout prises par le milieu des affaires<sup>29</sup>. Alors que le Caucus des associations de la CADEUL décidait à majorité que l'exécutif devrait participer (*travailler à se faire inviter*) au Sommet (en tant qu'*observateurs*) parce que «la politique de la chaise vide ne marche pas»<sup>30</sup>, une dizaine d'Associations des milieux plus progressistes se dissociaient de cette décision<sup>31</sup>.

Les réunions, lors du SQJ, se tenaient souvent à huit-clos, hors de la portée des étudiants-es et de la plupart des citoyens-nes en général<sup>32</sup>. Pendant ce temps, les étudiants-es progressistes sont au contre-sommet. De plus, un *bed-in* est organisé au pavillon De Koninck où l'on fait de la sensibilisation et de l'éducation populaire sur plusieurs thèmes avec des conférenciers variés, dont plusieurs professeurs-es<sup>33</sup>. À l'inverse, la CADEUL déplorait le manque d'intérêt des étudiants-es en général mais ne semblait pas capable d'y remédier : «C'est toujours comme ça. Nous travaillons pour 25 000 étudiants, mais nous savons très bien que ça ne touche que 200 ou 300 personnes, notre noyau", soupirait Pierre Lemay, trésorier de la Confédération des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval<sup>34</sup>».

Bien que le vice-président aux affaires externes de l'époque, Jérôme Gaudreault, ait laissé entrevoir la possibilité de quitter si le Sommet ne les satisfaisait pas<sup>35</sup>, un article d'*Impact Campus* rapporte plutôt que : «Les groupes jeunes auront beau continuer à déclamer haut et fort que les gouvernements nous tiennent des discours vides de sens, ils ont démontré, durant ces trois jours, leur maîtrise de l'art de la rhétorique, en passant d'un scepticisme cinglant à un

<sup>26</sup> Impact Campus, *Occupation du pavillon De Koninck : Bed-in, badang !*, 16 fév. 1999.

<sup>27</sup> Impact Campus, *Manifestation étudiante : la tour du recteur envahie*, 23 fév. 1999.

<sup>28</sup> Impact Campus, *Caucus des associations : la CADEUL ira en Assemblée générale*, 23 fév. 1999.

<sup>29</sup> Impact Campus, *Le Sommet du Québec et de la jeunesse : l'illusion d'un consensus*, 29 fév. 2000.

<sup>30</sup> Impact Campus, *Caucus des associations étudiantes : rentrée parlementaire*, 1er fév. 2000.

<sup>31</sup> Le Soleil, *Sommet de la jeunesse : des étudiants de Laval se dissocient de la CADEUL*, 29 jan. 2000.

<sup>32</sup> Impact Campus, *Le Sommet du Québec et de la jeunesse*, 29 fév. 2000.

<sup>33</sup> Impact Campus, *Bed-in au De Koninck : contre-sommet lavallois*, 29 fév. 2000.

<sup>34</sup> Le Soleil, *Sommet de la jeunesse : c'est quoi ça ? Il en reste encore qui ne savent pas*, 21 fév. 2000.

<sup>35</sup> Le Soleil, *Sommet de la jeunesse : des étudiants de Laval se dissocient de la CADEUL*, 29 jan. 2000.

enthousiasme débridé, pour un exercice politique que le milliard attendu est loin d'avoir dénaturé»<sup>36</sup>.

Donc, d'un côté, la CADEUL est au Sommet, en train de créer le consensus avec le gouvernement - en tant qu'observateur - et ne croit pas à la mobilisation : «par ailleurs, la CADEUL ne s'est pas arrêtée à la possibilité de prendre part à un éventuel Sommet parallèle. Son vice-président [aux affaires externes] laisse entendre que la Confédération n'est pas convaincue que les contestataires peuvent organiser des manifestations d'envergure. "Cela fait huit mois qu'on en parle. À trois semaines du Sommet, il n'y a rien de concret qui se dessine"»<sup>37</sup>. De l'autre, des étudiants-es agissent, plusieurs centaines<sup>38</sup> manifestent et subissent la répression policière dehors. Ils organisent leurs revendications et réfléchissent sur ce qui est en train de se passer, quoique sans organisation, et se feront discréditer<sup>39</sup>. Avec l'attitude collaborationniste de la CADEUL, pas surprenant qu'on déplore le manque d'étudiants-es universitaires dans les activités parallèles et les manifestations<sup>40</sup>.

Ceci ne s'améliorera pas avec la manifestation du 21 février 2002, qui voulait célébrer l'anniversaire du SQJ, où 2500 étudiants ont participé. On rapporte seulement une centaine d'étudiants-es universitaires, dont une soixantaine de l'UL<sup>41</sup>. Avec tout ceci, on peut se demander : où est la CADEUL ?

## **6. Le Comité de Logement Étudiant (CLÉ)**

Devant l'approche du Sommet des Amériques au printemps 2001, l'idée d'ouvrir certains pavillons de l'Université pour loger les manifestants a émergé. Un comité informel s'est rapidement formé au De Koninck pour travailler en ce sens bien que plusieurs individus s'en parlaient déjà auparavant.

Dans ce dossier, le comité a organisé en bonne partie la logistique de l'hébergement à l'UL et a aussi fait des pressions sur l'administration universitaire pour ouvrir le campus. Au départ, il semble que l'Université ait été réticente mais elle a finalement choisi d'aller de l'avant avec ce projet. En réalité, c'était un scénario moins pire que d'avoir des milliers de manifestants non-encadrés qui viennent à l'Université, peu importe la volonté de l'administration. De manière assez étonnante, l'administration a pris le crédit pour l'organisation de l'événement<sup>42</sup>.

Sur cette action, si des individus de l'exécutif de la CADEUL ont fait des pressions et des négociations de manière efficace sur le rectorat, certains ont également participé activement dans le CLÉ. Par contre, il ne faut pas oublier que le travail de bras a été surtout fait par les gens de ce comité (ainsi que certains employés de l'UL) et non pas par les grosses Associations. Ces Associations ont plutôt contribué en matériel et en argent, parfois dans une grande part de leur

<sup>36</sup> Impact Campus, *Le Sommet du Québec et du gouvernement*, 29 fév. 2000.

<sup>37</sup> Le Soleil, *Sommet de la jeunesse : des étudiants de Laval se dissocient de la CADEUL*, 29 jan. 2000.

<sup>38</sup> Impact Campus, *Le Sommet du Québec et de la jeunesse*, 29 fév. 2000.

<sup>39</sup> Impact Campus, *Le Sommet du Québec et du gouvernement*, 29 fév. 2000.

<sup>40</sup> Impact Campus, *Contre-sommet : pour s'opposer au consensus*, 29 fév. 2000.

<sup>41</sup> Impact Campus, *Manifestation du 21 février : les collégiens en colère*, 26 fév. 2002.

<sup>42</sup> Impact Campus, *Ce monde nécessite du désordre*, 9 avr. 2002.

budget<sup>43</sup>. De la même manière, une bonne partie du travail de sensibilisation a été fait par la CULIA (Coalition de l'Université Laval sur l'Intégration des Amériques), notamment par des conférences et un *bed-in*. Bref, le travail de conscientisation et de mobilisation n'est pas imputable à la CADEUL.

Au plan politique, cela a été passablement ardu. La position adoptée au Caucus contre la ZLÉA consistait en une opposition à la ZLÉA, conditionnelle au non-respect d'au moins une des 6 demandes de la CADEUL<sup>44</sup>. Il faut insister sur le fait que la CADEUL a tout de même très bien joué son rôle auprès des délégués sur la question du Sommet des Amériques. Cette position de compromis a quand même rallié la majorité. Par ailleurs, le Caucus n'a jamais réussi à s'opposer au périmètre de sécurité<sup>45</sup>. À quelques reprises, c'est la stratégie politique de certains exécutants de la CADEUL qui a réussi à sauver leur implication individuelle auprès du CLÉ. En effet, suite à la position générale de la ZLÉA, l'exécutif de la CADEUL recommandait fortement aux délégués de ne pas amener des positions plus précises. Bien que plusieurs Associations n'aient pas entravé la position sur la ZLÉA, elles se seraient opposées à engager la CADEUL sur des points comme la participation au CLÉ.

En somme, dans ce dossier, la CADEUL n'a pas ralenti les travaux du CLÉ, au contraire, mais la politique n'a pas été facile. Il est aussi extrêmement décevant de constater qu'il faut compter sur la bonne foi des officiers, individuellement plutôt que sur l'Association, pour obtenir des résultats. Encore une fois, ce sont les étudiants-es engagés-es qui ont donné l'exemple, car on peut remarquer que l'UL a été une des premières institutions de Québec à offrir des endroits pour loger les manifestants<sup>46</sup>.

## **7. La grève du SPUL**

En automne 2001, la grève du Syndicat des Professeurs de l'Université Laval (SPUL) a résulté en une défaite pour les étudiants-es. Les professeurs, las du peu de considération de l'administration universitaire à leur égard lors des négociations (depuis 1999...), ont décidé de débrayer sous forme de grève sporadique et ce, avec des mandats forts.

Après avoir reçu un appui conditionnel de la CADEUL, le SPUL a renoncé, à la dernière minute, à son plancher d'emploi (nombre minimal de professeurs). Cette revendication, chère aux étudiants-es, a été délaissée puisque le SPUL a plutôt décidé de prioriser le fonds de retraite<sup>47</sup>. Le Syndicat a donc placé l'intérêt de ses membres devant les intérêts de l'éducation. Il n'y a pas eu alliance entre l'administration, le SPUL et les étudiants pour demander un refinancement en éducation ; au contraire, les 3 parties étaient divisées et chacune tentait de s'en tirer à bon compte.

---

<sup>43</sup> L'AESS a donné 4000\$ sur un budget annuel d'environ 18 000\$.

<sup>44</sup> Impact Campus, *Neutralité d'abord*, 20 fév. 20001.

<sup>45</sup> 22-20-6, mais il fallait les 2/3 ; CADEUL, *Procès-verbal de la réunion du caucus des associations étudiantes du vendredi 16 mars 2001*.

<sup>46</sup> Le Soleil, *Sommet des Amériques : 3000 nouveaux locataires à l'Université Laval*, 23 mars 2001.

<sup>47</sup> Impact Campus, *L'étudiant, cet insignifiant*, 20 nov. 2001.

Au cours de cette période, la CADEUL n'a pas été en mesure de ressortir avec des positions claires de ses instances ni de faire passer le message dans les médias. Par ailleurs, le président de la CADEUL a longuement déclaré la neutralité simple aux médias alors qu'il y avait plusieurs opportunités médiatiques, sur ce dossier comme sur d'autres<sup>48</sup>. Ces comportements ont été interprétés par plusieurs comme un dangereux manque de *leadership*<sup>49</sup>. De la même manière, face à l'entente entre le SPUL et l'UL, le Caucus a été incapable de se prononcer. L'Assemblée a de ce fait rejeté toutes les options mises de l'avant par l'exécutif pour contester l'entente<sup>50</sup> même si celle-ci allait amener des pertes pour les étudiants en termes de qualité de la formation. Une bonne partie du problème, outre les divisions idéologiques («je veux mes cours» vs. «le fond politique du problème»), réside dans le fait que l'exécutif a laissé le Caucus «décider», sans argumenter ou se positionner sur des documents présentés presque séance tenante<sup>51</sup>.

Suite à l'entente SPUL-UL, les réactions de la CADEUL se sont faites en deux temps. Premièrement, «"Nous sommes vraiment heureux que les deux parties se soient enfin assises ensemble et qu'elles soient parvenues à s'entendre", a dit hier soir Cédric Williams, le président de la (CADEUL)»<sup>52</sup>. Ensuite, cette même entente a été décriée. Il est aussi intéressant de constater que, malgré le sentiment de trahison des présidents de la CADEUL et de l'AELIÉS et leur subséquente dénonciation de ladite entente SPUL-UL, les représentants étudiants de 1er cycle au C.A. de l'Université ont voté en faveur de cette entente, «dans l'intérêt de la communauté universitaire»<sup>53</sup>. Ceci devrait susciter un questionnement sur le rôle de nos représentants au CA. C'est d'autant plus vrai, puisque ces représentants-es invoquent parfois une responsabilité d'administrateur de l'UL pour ne pas répondre aux questions des délégués du Caucus. On peut se demander ce qu'on gagne, en tant que Mouvement étudiant, à avoir des «administrateurs-étudiants-es» qui s'intègrent à l'Université dans une logique de collaboration plutôt que d'appropriation. De manière plus générale, on peut affirmer que si la CADEUL réussit parfois de bons coups à l'intérieur des limites de l'institutionnel (*e.g.* aller chercher des sièges sur diverses instances de l'UL, faire du *lobbying*), cette même force se retourne contre elle en l'engluant dans une logique de partenariat dépourvue de rapport de force, de peur de la perte des acquis et de légitimation des actions de l'Université par participation.

Qui plus est, plusieurs erreurs stratégiques ont eu lieu, ainsi qu'une flagrante incapacité de mobilisation. La majeure partie des travaux de la CADEUL dans ce dossier consistaient en des interventions invisibles, telles des rencontres et des discussions en-dessous de la table. Un premier *tract*, fabriqué par la CADEUL, a versé dans le sensationnalisme en voulant attirer les étudiants-es à l'Assemblée générale par le fait qu'ils pourraient perdre leur session alors que des enjeux beaucoup plus importants devaient être publicisés (évaluations de cours, propriété intellectuelle, plancher d'emploi). De plus, une dépense politique, *i.e.* l'achat d'une page de publicité dans *Le Soleil* au coût de 9852,73\$ (montant exact ?), a été fortement critiquée<sup>54</sup>, notamment par Philosophie, aux plans de sa faible efficacité, du manque de consultation, de la possibilité d'utiliser des moyens alternatifs plus efficaces et du fait que les positions

<sup>48</sup> Impact Campus, *Au-delà de quelques cours perdus*, 6 nov. 2001.

<sup>49</sup> Impact Campus, *Conflits à la CADEUL : des assos retirent leur confiance à Williams*, 4 déc. 2001.

<sup>50</sup> Impact Campus, *Caucus des associations : cul-de-sac au Caucus*, 20 nov. 2001.

<sup>51</sup> Impact Campus, *Réflexion sur le dernier Caucus des assos*, 27 nov. 2001.

<sup>52</sup> Le Soleil, *Université Laval : Victoire savourée*, 12 nov. 2001.

<sup>53</sup> Impact Campus, *Entente de principe SPUL-Université : comme une lettre à la poste*, 27 nov. 2001.

<sup>54</sup> Impact Campus, *Le CADEULGate*, 20 nov. 2001.

d'Assemblée générale n'y avaient pas été respectées<sup>55</sup>. Les réponses de Cédric S. Williams<sup>56</sup> ont été qu'ils ne contrôlaient pas ce qui ressortait dans les médias, que cette dépense ne mettait pas en danger la santé financière de la CADEUL, que le choix de faire la dépense était urgent et stratégique et que le Caucus n'avait rien à dire puisqu'il s'agissait d'une dépense économique relevant du CA<sup>57</sup> - des arguments par ailleurs on ne peut plus institutionnels qui contournaient la question politique. Une motion de blâme contre Cédric S. Williams, initiée par Philosophie et Histoire suite à sa performance durant la grève du SPUL, a été battue. Néanmoins, si certains délégués s'opposaient à voter pour la motion de blâme, ils ont quand même exprimé un certain mécontentement<sup>58</sup>. Finalement, la manifestation lors d'une Assemblée du SPUL, organisée à la hâte et maladroitement malgré la publicité faite dans *Le Soleil*, n'a guère rassemblé plus d'une cinquantaine d'étudiants. Ceci est une preuve assez directe de l'impossibilité pour la CADEUL de conscientiser, puis de canaliser la formidable frustration étudiante du moment dans des moyens de pression concrets. Ceci contraste avec une déclaration du président de la CADEUL, Cédric S. Williams, dans *Le Soleil* : «(...) mais après la semaine de lecture, si les négos n'ont pas donné de résultat, nos moyens de pression seront énormes»<sup>59</sup>. Ils ne sont jamais venus.

Bref, la performance de la CADEUL sur ce dossier apparaît insuffisante.

## **8. Le CRIÉ (Comité de revalorisation des initiatives étudiantes ; anc. Comité Blitz)**

Depuis un certain temps, le contrat d'exclusivité liant Sodexo-Alliance (Blitz) à l'UL dérangeait certains étudiants-es pour des raisons éthiques (pratiques questionnables en termes de droits humains) et pragmatiques (prix exorbitants)<sup>60</sup>. Le mandat du CRIÉ était de «mettre fin au monopole et de travailler à la construction d'alternatives étudiantes»<sup>61</sup>. Bien que la campagne de sensibilisation ait commencé en hiver 2002, il y eut beaucoup de travaux préliminaires faits durant près de 2 ans par des individus, principalement en Lettres et en Sciences Sociales.

Les actions du CRIÉ ont d'abord consisté à distribuer des *tracts* et se servir d'une distribution de café gratuit pour instruire les gens par interaction directe. En une période de temps relativement courte (2,5 mois), des centaines d'étudiants-es ont été sensibilisés-es au problème Sodexo-Marriott. Des affiches, autocollants et hommes-femmes-sandwiches ont également figuré sur la liste des moyens de pression. Basée au De Koninck, cette initiative a commencé à rejoindre d'autres Associations, situées dans plusieurs pavillons.

Malgré quelques interventions de la sécurité et une interprétation quelque peu adverse des règlements de l'université<sup>62</sup>, les activités du comité se sont pour la plupart bien déroulées. Ce

---

<sup>55</sup> Impact Campus, *Conflicts à la CADEUL : des assos retirent leur confiance à Williams*, 4 déc. 2001.

<sup>56</sup> Caucus du 6 déc. 2001.

<sup>57</sup> Et les administrateurs, au CA, ont entendu qu'ils n'avaient rien à dire puisqu'il s'agissait d'une dépense politique relevant du Caucus (Nicolas Morin, délégué de Droit, Caucus du 6 déc. 2001).

<sup>58</sup> Impact Campus, *Caucus des associations : Cédric Williams restera*, 11 déc. 2001.

<sup>59</sup> *Le Soleil*, 5e journée de grève à l'U. Laval, 25 oct. 2001.

<sup>60</sup> La Marmite Sociale, *Le Blitz : un monopole derrière un muffin !*, sept. 2001.

<sup>61</sup> Impact Campus, *CRIÉ : en public ou en privé ?*, 12 mars 2000.

<sup>62</sup> Impact Campus, *CRIÉ : en public ou en privé ?*, 12 mars 2000.

groupe, qui ne relevait d'aucune association<sup>63</sup> et était en quelque sorte autonome et auto-géré, disposait d'une grande liberté dans ses actions.

Au départ, si les opinions de la presse étudiante<sup>64</sup> et de la CADEUL<sup>65</sup> étaient très réservées face aux objectifs de ce comité, c'est une véritable vague de fond que le comité a réussi à créer tant au niveau des individus que des associations. En plus de l'éducation populaire et des personnes qui s'impliquaient dans le comité, le CRIÉ était au-devant d'un mouvement qui a entraîné une bonne partie de la CADEUL. Néanmoins, les positions favorables ont été difficiles à faire passer au Caucus. Par exemple, la proposition «que la CADEUL se prononce pour l'annulation immédiate du contrat d'exclusivité, grave entrave à l'initiative étudiante» a été battue 11-15-1<sup>66</sup>. Plusieurs délégués étaient réticents pour des raisons surtout institutionnelles et économiques, ce qui illustre encore une fois la division des associations sur les questions politiques. Ce genre de situation se produit souvent au Caucus. En 1998, il y eut une grande division lors d'un débat sur le gel des frais de scolarité, où on en arrive à des positions de compromis entre deux positions et manières de penser incompatibles<sup>67</sup>. En 2001, la proposition «que soit augmentée la taxe sur l'essence de 1 sous le litre à Québec pour financer le transport en commun à Québec» a été battue 8-26-8, et on se demande où sont les intérêts collectifs étudiants.

En ce qui concerne l'implication de la CADEUL face au CRIÉ, puisque cette association est solvable, plusieurs ont jugé qu'il était dangereux de mettre son logo sur les affiches ou de contester Sodexho-Alliance directement, de peur d'être poursuivis en justice<sup>68</sup>. C'est pourquoi la CADEUL en vint plutôt à créer un comité, donner un appui logistique et financier au CRIÉ, rencontrer l'administration, créer un Festival des cafés étudiants ainsi que poser des affiches et utiliser d'autres moyens médiatiques pour valoriser les cafés étudiants existants. L'enjeu des contrats d'exclusivité a même été jusqu'à être repris comme un point important de la course au rectorat par le candidat étudiant, Christian Robitaille.

Ceci a rapidement mené à une certaine insatisfaction de la part des membres du CRIÉ, qui voulaient des actions plus directes. Les gens du CRIÉ n'allèrent plus aux réunions du comité de la CADEUL ; en fait, ce furent les officiers-ères de la CADEUL qui assistaient aux réunions du CRIÉ. Par ailleurs, la lourdeur des processus cadeuliens donnaient peu de résultats lorsque comparés à l'efficacité du travail de terrain du comité.

En conclusion, la CADEUL a donné un coup de main intéressant - le nier relèverait de la mauvaise foi - mais au prix de beaucoup d'efforts politiques de plusieurs associations. De plus, elle a été à la remorque tout au long de la campagne de sensibilisation et elle a même souvent ralenti le comité avec des attaches alourdissantes.

## **9. Course au rectorat**

---

<sup>63</sup> Impact Campus, *Monopole des restaurateurs du campus : place aux cafés étudiants !*, 29 janvier 2002.

<sup>64</sup> Impact Campus, *Monopoles de services alimentaires : les étudiants ont raté le bateau*, 20 nov. 2001.

<sup>65</sup> Impact Campus, *Dossier services alimentaires : un créneau étudiant*, 9 oct. 2001.

<sup>66</sup> CADEUL, *Procès-verbal de la réunion du Caucus des associations du dimanche 1er février 2002*.

<sup>67</sup> Impact Campus, *Gel des frais de scolarité : les assos divisées*, 20 oct. 1998.

<sup>68</sup> Croyez-vous qu'une multinationale aux agissements douteux poursuivrait une Association étudiante ?

La course au rectorat est un moment idéal pour faire passer les revendications étudiantes. En effet, les candidats au rectorat sont en plein éclairage médiatique et il est possible de leur soutirer des engagements électoraux en retour d'un appui étudiant. Certains ont aussi proposé un candidat étudiant au rectorat pour faire lever le débat. Par contre, d'autres considèrent qu'on devrait plutôt présenter un candidat sérieux, favorable aux étudiants, avec des chances d'être élu.

L'approche cadeulienne de cette année pour la course au rectorat a été de présenter un candidat étudiant, Christian Robitaille (ancien président de la FEUQ) avec plusieurs éléments de revendication<sup>69</sup>, contre Pierre Moreau (doyen FSG) et François Tavenas (actuel recteur UL). Qu'on aime ou pas Christian Robitaille et la FEUQ, on doit objectivement dire que les efforts investis par le candidat étudiant ont été hautement respectables. Il a ainsi réussi à obtenir plus de 2500 signatures d'appui et à se faire connaître directement, sur le terrain<sup>70</sup>. De plus, il a soulevé les enjeux étudiants lors des débats et les médias se sont intéressés à la course<sup>71</sup>, bien que le collège électoral parallèle (professeurs-es se prononçant et réfléchissant sur la course indépendamment des instances officielles) ait fortement critiqué son programme<sup>72</sup>.

Par contre, malgré cet optimisme et cette réussite apparentes, les 2 autres candidats n'ont pas acquiescé à quelque revendication étudiante majeure que ce soit<sup>73</sup> et l'affluence étudiante aux débats a été plutôt faible, tout comme l'intérêt en général. Même une manifestation pour la bibliothèque n'a pas été en mesure d'attirer plus que quelques étudiants<sup>74</sup>. Christian Robitaille a d'ailleurs dû rappeler aux Associations l'importance de la participation à de tels événements lors du Caucus<sup>75</sup>. Tavenas et Moreau n'ont pas non plus cédé à la pression lorsque les représentants-és étudiants ont tous - sauf un - voté pour Christian Robitaille au premier tour de l'élection. Encore une fois, l'approche *lobbyiste* n'a pas fonctionné, Tavenas et Moreau calculant consciencieusement leurs appuis et demeurant flous dans leurs déclarations.

Par ailleurs, la CADEUL n'a pas été en mesure, avec l'AELIÉS, d'obtenir un consensus étudiant. Ceci est particulièrement accablant puisque, comme on peut le lire dans *Le Soleil*, «Feront-ils bloc derrière l'un des deux candidats restants ? Si tel est le cas, leur décision pourrait être déterminante»<sup>76</sup>. Cette fois-ci, la CADEUL n'est pas entièrement à blâmer puisque l'exécutif de l'AELIÉS a tardé à prendre position<sup>77</sup> et que des événements hors du contrôle de la CADEUL se sont produits. Comme il y a presque autant de versions de ce qui s'est passé que de gens qui en ont entendu parler, il est difficile de se positionner sur ce qui s'est passé la veille de l'élection lors de la réunion des représentants étudiants. Ce qui est sûr, c'est que l'AESGUL s'est retrouvée dans une position étrange, appuyant Pierre Moreau précipitamment<sup>78</sup> tout en étant d'accord avec l'idée d'un candidat étudiant, voire «solidaire» avec les autres représentants étudiants. À l'inverse, beaucoup de délégués (notamment en sciences et génie) faisaient valoir

<sup>69</sup> Impact Campus, *Caucus des associations : un étudiant au rectorat*, 5 fév. 2002.

<sup>70</sup> Impact Campus, *Appui au candidat étudiant : l'objectif est atteint !*, 12 fév. 2002.

<sup>71</sup> Impact Campus, *Course au rectorat : bilan de campagne*, 2 avril 2002.

<sup>72</sup> Le Soleil, *Course au rectorat à Laval : les 3 candidats rabroués*, 30 mars 2002.

<sup>73</sup> Impact Campus, *Course au rectorat : bilan de campagne*, 2 avril 2002.

<sup>74</sup> Impact Campus, *Université Laval : pour une bibliothèque «à l'agonie»*, 14 mars 2002.

<sup>75</sup> Impact Campus, *Caucus des associations : un autre Caucus à moitié avorté*, 19 mars 2002.

<sup>76</sup> Le Soleil, *L'Université Laval : un conclave de 139 personnes élit le recteur ce matin*, 3 avr. 2002.

<sup>77</sup> Impact Campus, *Pour un consensus étudiant*, 2 avr. 2002.

<sup>78</sup> Impact Campus, *Candidat étudiant : l'AESGUL rejette la candidature étudiante*, 12 fév. 2002.

que c'étaient des étudiants-es qui allaient voter, certes, mais avant tout des individus sur lesquels nous (le Caucus) n'avions pas de contrôle.

Selon *Impact Campus*, l'idée de boycotter l'élection du recteur en remettant des bulletins blancs viendrait de Cédric S. Williams, président de la CADEUL<sup>79</sup>, bien qu'il dise ne jamais avoir appelé personne au boycott<sup>80</sup>. Une annulation massive des votes aurait permis d'envoyer un message étudiant clair tout en court-circuitant l'ensemble de la course, qui devrait alors être reprise. Ce même journal appuyait cette idée, soutenant que c'était la seule option valable pour les étudiants sur le collège électoral.

Ce qui s'est produit, c'est qu'aucun consensus étudiant n'a été dégagé et que ce fut le chacun pour soi le lendemain. Quelques étudiants ont annulé leurs votes, présumément les gens de l'AELIÉS<sup>81</sup>, mais cela a quand même été suffisant pour tuer la procédure<sup>82</sup>. D'autre part, une mobilisation *in extremis* d'une 50aine d'individus et de professeurs progressistes, réprimée par les policiers, aura retardé le collège électoral en faisant valoir plusieurs revendications étudiantes<sup>83</sup>. Là-dessus, il faut noter le manque de soutien de la CADEUL aux manifestants, tout comme le manque d'alliance stratégique avec les professeurs du collège électoral parallèle tout au long de la course et l'échec de la sensibilisation étudiante réelle sur le campus.

Justement, c'est à partir de peu avant la tenue du collège électoral que la CADEUL a commis plusieurs erreurs stratégiques. Tout d'abord, la CADEUL a envoyé un communiqué de presse pour montrer son intention de boycotter, mais ce fut un bluff rétracté quelques jours plus tard par un autre communiqué de presse<sup>84</sup> (crédibilité ?). Ceci a d'ailleurs totalement échoué, Moreau et Tavenas résistant encore une fois à la pression.

Suite à l'échec du collège électoral, les machinations légales de Pierre Moreau<sup>85</sup> et procédurales<sup>86</sup> de certaines personnes des hautes instances du l'UL n'auront pas réussi à débâcler la crise : il y aura une autre course au rectorat en automne 2002 (bien qu'écourtée et sans compter les bulletins blancs et les abstentions<sup>87</sup>, par étirement à l'extrême de la légitimité des Statuts de l'UL). Ceci a été fortement décrié par l'AELIÉS alors qu'au même moment, la CADEUL insiste sur le manque de reconnaissance du travail de Tavenas et sur le fait que le CA de l'UL pourra probablement résoudre l'impasse<sup>88</sup> parce que «bien des dossiers n'avanceront pas» (Cédric S. Williams)<sup>89</sup>. La CADEUL se rangera ensuite du côté de l'AELIÉS<sup>90</sup>.

---

<sup>79</sup> Impact Campus, *Pour un consensus étudiant*, 2 avr. 2002.

<sup>80</sup> Le Soleil, *Recorat de l'Université Laval : les votes annulés bousillent l'élection*, 4 avr. 2002.

<sup>81</sup> Le Soleil, *Rectorat de l'Université Laval : contestation en vue*, 10 avr. 2002.

<sup>82</sup> Le Soleil, *Recorat de l'Université Laval : les votes annulés bousillent l'élection*, 4 avr. 2002.

<sup>83</sup> Impact Campus, *Manifeste du 3 avril*, 9 avr. 2002.

<sup>84</sup> Le Soleil, *Recorat de l'Université Laval : les votes annulés bousillent l'élection*, 4 avr. 2002.

<sup>85</sup> Impact Campus, *Revoir le processus électif*, 9 avr. 2002.

<sup>86</sup> Le Soleil, *Rectorat de l'Université Laval : contestation en vue*, 10 avr. 2002.

<sup>87</sup> Le Soleil, *Laval aura son recteur en octobre*, 18 avr. 2002.

<sup>88</sup> Le Soleil, *Rectorat de l'Université Laval : contestation en vue*, 10 avr. 2002.

<sup>89</sup> Le Soleil, *Recorat de l'Université Laval : les votes annulés bousillent l'élection*, 4 avr. 2002.

<sup>90</sup> Le Soleil, *Laval aura son recteur en octobre*, 18 avr. 2002.

Un étudiant en Sciences sociales a récemment questionné le Caucus sur la frontière entre les intérêts collectifs et individuels lors de la course au rectorat. Si les raisons des échecs stratégiques de la CADEUL vers la fin de la course sont parfois obscures, ce n'est pas la seule fois que ceci se produit. En 1997, il n'y avait pas non plus eu de consensus étudiant malgré le projet d'en établir un<sup>91</sup>. Alors que l'AELIÉS soutenait Michel Pigeon, la CADEUL était demeurée plutôt neutre<sup>92</sup> outre son appui au candidat étudiant de l'époque, Sébastien LaRoche-Côté<sup>93</sup>. Pourtant, suite à l'élection de Tavenas, l'AELIÉS a manifesté sa déception alors que la neutralité cadeulienne s'exprimait plutôt ainsi : «la présidente Vicky Trépanier est heureuse du résultat et prête à travailler avec le nouveau recteur»<sup>94</sup>. Tellement contente, en fait, qu'on peut lire, dans l'*Impact Campus*, 1 an plus tard : «D'autre part, Vicky Trépanier, membre du comité exécutif de l'Université Laval, a fait une apparition durant la séance afin de faire un compte-rendu des dossiers en cours au le conseil d'administration et au comité exécutif de l'Université (...)»<sup>95</sup>. Sans tirer de liens de cause à effet, il faut toutefois se questionner.

En somme, malgré un bon départ, la fin de la course au rectorat 2002 a été marquée par beaucoup d'incohérences, de de points sombres et, surtout, d'un manque de résultats.

## **10. Les bonnes intentions de la CADEUL**

Bien qu'il y ait un manque cuisant de liens avec une base militante et revendicatrice à Laval, la CADEUL, presque à chaque année, réitère l'importance de tendre vers le contact direct avec les étudiants-es. Discours purement politique, volonté réelle, structure déficiente ou incompétence ?

Année	Citation à l'appui
1997-1998	«"Nous [l'exécutif de la CADEUL, représenté ici par M. Pouliot, président] avons cerné un seul objectif : travailler nos relations avec les différentes associations à l'interne, sur le campus"». <sup>96</sup>
1998-1999	[Cette année est une exception, mais le président est le même que l'année d'avant]
1999-2000	«En résumé, ce nouveau plan directeur de la CADEUL rassemble sous un seul slogan l'essentiel des démarches entreprises par la confédération pour se rapprocher des étudiants et les enjoindre à participer à la vie politique de l'Université» <sup>97</sup> .
2000-2001	«Se présentant comme une personne modérée, ouverte et à l'écoute, l'étudiante en médecine dentaire [Angèle Germain, présidente de la CADEUL], comme la plupart des candidats à l'exécutif a défini comme une priorité le rapprochement entre la CADEUL et ses membres» <sup>98</sup> .

<sup>91</sup> Impact Campus, *Course au rectorat : l'AELIÉS appuie Pigeon*, 25 mars 1997.

<sup>92</sup> Le Soleil, *Course au rectorat de l'Université Laval : les 2e et 3e cycles optent pour Michel Pigeon*, 29 mars 1997.

<sup>93</sup> Impact Campus, *Conseil d'administration de la CADEUL*, 25 février 1997.

<sup>94</sup> Le Soleil, *François Tavenas, recteur de Laval : trois tours de scrutin nécessaires à l'élection*, 3 avril 1997.

<sup>95</sup> Impact Campus, *Comité de réflexion sur les règlements généraux : la CADEUL inquiète*, 3 fév. 1998.

<sup>96</sup> Impact Campus, *L'objectif de la CADEUL : se rapprocher des associations*, 2 sept. 1997.

<sup>97</sup> Impact Campus, *Plan directeur de la CADEUL : le plan d'ematch 1999-2000*, 19 oct. 1999.

<sup>98</sup> Impact Campus, *Collège électoral à la CADEUL : les uns et les autres*, 28 mars 2000.

2001-2002 <sup>99</sup>	<p>«La Confédération des associations d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL) veut se rapprocher de ses membres. Aux dires de Cédric Williams, président de la CADEUL, elle doit le faire "(...) en tentant de rejoindre l'ensemble des étudiants (...)».</p> <p>«"Il faut rapprocher la CADEUL des étudiants et de leurs associations"» - Louis-Martin Losier, candidat aux affaires internes.</p> <p>«"Mon objectif principal, en tant que vice-présidente aux affaires internes, sera de rapprocher la CADEUL des associations étudiantes"»<sup>100</sup> - Mélanie Rodrigue, candidate aux affaires internes.</p>
2002-2003 <sup>101</sup>	<p>«Par ailleurs, celle [Mélanie Rodrigue, candidate à la présidence] qui remarque un problème de "démobilisation étudiante presque généralisée" entend mettre en oeuvre de nouveaux moyens pour attirer plus d'étudiants (...) notamment dans les assemblées générales».</p> <p>«(...) (I)l [David Gendron, candidat aux affaires internes] promet, comme son rival Louis-Martin Losier, d'être présent dans les Conseils d'administration et les Conseils exécutifs des associations (...)»</p> <p>«"Son programme [celui de Mathieu Lachance, candidat aux communications] se base sur deux fondements principaux : "aller chercher les étudiants" et (...)».</p> <p>«Comme son vis-à-vis David Gendron, M. Losier veut fréquenter davantage que ses précécesseurs les Conseils d'administration et les Conseils exécutifs des associations membres de la CADEUL».</p>

## **11. Les célèbres règlements généraux**

Une partie des problèmes actuels de la CADEUL, outre tous les autres évoqués dans ce document, découlent de ses règlements généraux. Depuis longtemps, des étudiants en Sciences Sociales demandent une refonte du règlement dans l'optique de changer les structures de la CADEUL. En 1999, un article explique que la démocratie directe est absente des instances de la CADEUL et que la Confédération est d'autant plus faiblement légitime, considérant les élections par acclamation de la plupart des membres du CA et du Conseil exécutif<sup>102</sup>. Ce problème est encore actuel aujourd'hui<sup>103</sup>.

Face à ces problèmes, plusieurs Associations progressistes en Sciences Sociales, Philosophie et Lettres ont commencé à revendiquer des changements. Ils arguèrent que le besoin du 2/3 des voix au Caucus (incluant abstentions) ainsi que les structures cadeuliennes nuisent grandement à la mobilisation étudiante et empêchent les délégués de débattre adéquatement. Par exemple, la CADEUL a dû rester en état de neutralité devant l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement) grâce aux abstentions, qui ont empêché d'atteindre le 2/3 (17-6-13)<sup>104</sup>. Cette critique face aux 2/3 est d'ailleurs reprise régulièrement (environ une fois par mois) quand on se

<sup>99</sup> Impact Campus, *Élections à a CADEUL : une seule lutte au tableau*, 20 mars 2001.

<sup>100</sup> Impact Campus, *Élections à a CADEUL : une seule lutte au tableau*, 20 mars 2001.

<sup>101</sup> Impact Campus, *Élections du comité exécutif de la CADEUL*, 19 mars 2002.

<sup>102</sup> Impact Campus, *Vision de la CADEUL : pouvoir étudiant !?*, 16 mars 1999.

<sup>103</sup> Impact Campus, *Votez pour moi, vous n'avez pas d'autre choix*, 19 mars 2002.

<sup>104</sup> Impact Campus, *Victoire des indécis*, 17 nov. 1998.

retrouve avec des propositions qui remportent la majorité simple mais qui ne sont pas adoptées. Se sentant incapables de faire passer leurs points par la discussion, les délégués-es de 10 Associations d'alors ont livré un message au Caucus, puis ont quitté en tuant le *quorum*. Cette manoeuvre a eu pour effet de créer un sentiment de panique car se produisant une semaine avant les élections de la CADEUL<sup>105</sup>. Plus près de nous, les procédures ont souvent été invoquées pour tuer le débat politique à grands coups de question préalable et de renvoi aux instances et comités divers, au cours de l'année dernière.

Plusieurs ont été choqués par ce moyen de pression ou ont exprimé leur désaccord, souhaitant que les gens s'impliquent à la CADEUL pour faire changer les choses plutôt que de les aborder dans un rapport d'opposition, car ils n'ont pas à imposer leurs choix politiques au reste du Caucus<sup>106</sup>. Malgré la logique de cette approche, force est de constater que 2 ans plus tard, les choses n'ont pas changé malgré l'implication de plusieurs individus dans les instances cadeuliennes. D'autres expliquent que s'il y a sécession de la CADEUL, des alternatives doivent être proposées en respectant la volonté populaire<sup>107</sup>. Ce point est excessivement important et a été négligé par les délégués-es ayant court-circuité en bloc le Caucus de mars 2000, qui n'avaient pas de mandats très forts pour effectuer cette action<sup>108</sup>. Des critiques semblables ont été faites à l'endroit des initiateurs de la motion de blâme contre Cédric S. Williams en décembre dernier<sup>109</sup>. Or, ces arguments, tout à fait valides, doivent être pris en compte par une future alternative à la CADEUL et ce, même s'il y a des risques que la population étudiante veuille des positions ou des structures différentes des exécutants d'associations<sup>110</sup>. D'autre part, il apparaît clairement que la formation d'un pôle de gauche à la fois en représentation associative et en mobilisation de base permettra de rendre obsolète l'actuelle CADEUL<sup>111</sup>. Cette approche devra être priorisée à une fuite vers l'avant qui consisterait à briser la CADEUL sans avoir construit quelque structure que ce soit, sans mouvement populaire ni mécontentement étudiant de masse, et sans disposer d'autre chose qu'une base militante très précaire. Il faut rappeler que le sondage d'*Impact Campus* chiffre la satisfaction envers la CADEUL à près de 75%<sup>112</sup>, bien que nombre d'étudiants ne connaissent ni ses structures, ni son fonctionnement, ni ce qu'elle fait (et parfois même, ignorent son existence réelle). Qui plus est, la connaissance de la CADEUL, dans ce sondage, est positivement corrélée à l'insatisfaction envers ses performances : les étudiants informés sont moins satisfaits que les autres de cette Association<sup>113</sup>.

Pour contrer la crise, l'exécutif suivant celui *team* Patrick Caux (*team* Germain/Laflamme) a décidé de monter un comité de révision des règlements généraux. Au lieu de revoir les procédures problématiques, le comité s'est embourbé dans la révision de l'ensemble de la Charte. Pire encore, comme le comité devait compter des gens du CA, du Caucus et de l'Assemblée générale, il n'a pu avancer, faute de *quorum* ou même, faute de gens nommés sur le comité par l'AG. Sous le mandat de *team* Williams, les travaux n'ont aucunement avancé. Devant les

---

<sup>105</sup> Impact Campus, *Fronde au Caucus des associations : changer le mal de place*, 21 mars 2000.

<sup>106</sup> Impact Campus, *Microcosmos*, 14 mars 2000.

<sup>107</sup> Impact Campus, *Le monopole de la vérité*, 4 avr. 2000.

<sup>108</sup> Impact Campus, *Fronde au Caucus des associations : changer le mal de place*, 21 mars 2000.

<sup>109</sup> Impact Campus, *Conflits à la CADEUL : des assos retirent leur confiance à Williams*, 4 déc. 2001.

<sup>110</sup> Impact Campus, *Microcosmos*, 14 mars 2000.

<sup>111</sup> Impact Campus, *Penser le mouvement étudiant à Laval*, 12 fév. 2002.

<sup>112</sup> Impact Campus, *Sondage : les petites associations ont la cote*, 12 mars 2002.

<sup>113</sup> Impact Campus, *Sondage : les petites associations ont la cote*, 12 mars 2002.

tensions qui remontaient au Caucus pour exactement les mêmes raisons qu'il y a 2 ans<sup>114</sup>, le nouvel exécutif de cette année a mis en priorité la révision des règlements généraux. Les travaux sont actuellement en cours dans le comité formé à cet effet.

Il faut savoir que les problèmes sur les règlements généraux de la CADEUL est une longue histoire. En 1997-98, quand la CADEUL a réformé son institution pour officiellement créer le Caucus des associations<sup>115</sup> (incluant le vote aux 2/3) avec un mandat d'instance politique décisionnelle, ainsi que l'abolition de l'Assemblée générale printannière et l'instauration d'un double-*quorum* aux autres Ags, et la disparition du poste d'inspecteur général<sup>116</sup>, de nombreuses difficultés sont survenues. D'une part, l'Assemblée générale du 19 novembre 1997 était extrêmement divisée et a rejeté une première version du document<sup>117</sup>. Un comité de réflexion sur les règlements généraux a été mis sur pied par l'AG pour faire une 2e version ou recommencer à zéro - les gens du comité percevaient le mandat différemment. Ce comité aurait eu des difficultés à progresser selon certains étudiants (mais pas selon d'autres) et aurait eu une période d'inactivité d'environ 3 semaines<sup>118</sup>. Devant cette inactivité - faute de *quorum*, quel hasard -, certains membres du comité (dont un certain Mathieu Lachance) ont créé un comité parallèle, indépendant de toute instance. Ils ont rédigé une «nouvelle» version, puis demandé une Assemblée générale à la CADEUL avec une pétition de 1400 noms<sup>119</sup>. Les gens du comité parallèle ont critiqué la légitimité du comité formé en AG, l'intégrité du président du comité (qui était aussi président de PQ-Laval) et l'ensemble du processus<sup>120</sup>. Il semblerait aussi qu'il ne restait plus beaucoup de monde à ladite AG, lors des nominations, d'autant plus que les AGs de la CADEUL ne comportaient à l'époque aucun *quorum*<sup>121</sup>.

Le CA de la CADEUL a ensuite adopté cette nouvelle version des règlements<sup>122</sup> qui, selon certains, était l'ancienne version avec quelques ajustements mineurs. Une semaine plus tard, les règlements ont été adoptés en AG<sup>123</sup>. Plusieurs irrégularités, lors de cette AG, ont rendu l'adoption des règlements généraux extrêmement douteuse. On sait que la Loi sur les compagnies du Québec (article 91,3) stipule que dès leur adoption au CA, les nouveaux règlements devaient devenir effectifs<sup>124</sup>. Il devait donc y avoir un *quorum* à l'AG selon les modalités du présent règlement (100 personnes au moins, dont la moitié des Associations plus un). Un des opposants à l'adoption des nouveaux règlements a demandé le *quorum* lors de l'AG, mais il y a eu un refus de ce point d'ordre, la présidence d'assemblée faisant valoir que les anciens règlements étaient toujours en vogue<sup>125</sup>. L'exécutif était d'ailleurs du même avis, malgré la loi : «Du côté de la CADEUL, on ne constate aucun vice de procédure : "Le quorum n'avait pas à être vérifié, soutient Miguel Levasseur, vice-président à l'interne. La procédure d'adoption

<sup>114</sup> Plusieurs Caucus à la session d'hiver 2002 se sont terminés par une demande de *quorum*. Parallèlement, le record du «plus long Caucus de l'histoire» a été battu 3 ou 4 fois, en succession, cette année.

<sup>115</sup> Impact Campus, *Un bon conseil*, 21 oct. 1997.

<sup>116</sup> Impact Campus, *Assemblée générale spéciale de la CADEUL*, 3 mars 1998.

<sup>117</sup> Impact Campus, *Assemblée générale des membres de la CADEUL : pas de nouveaux règlements*, 25 nov. 1997.

<sup>118</sup> Impact Campus, *Comité de réflexion sur les règlements généraux : sabotage !?*, 10 fév. 1998.

<sup>119</sup> Impact Campus, *Projet de modification des règlements généraux de la CADEUL : document coup de foudre*, 17 fév. 1998.

<sup>120</sup> Impact Campus, *Projet de modification des règlements généraux de la CADEUL : document coup de foudre*, 17 fév. 1998.

<sup>121</sup> Impact Campus, *L'opportunisme... version démocratique*, 24 fév. 1998.

<sup>122</sup> Impact Campus, *Conseil d'administration de la CADEUL : les jeux sont faits*, 24 fév. 1998.

<sup>123</sup> Impact Campus, *Assemblée générale spéciale de la CADEUL*, 3 mars 1998.

<sup>124</sup> Impact Campus, *Fondations douteuses*, 24 mars 1998.

<sup>125</sup> Impact Campus, *L'opportunisme version démocratique - prise 2 : ou quand la fin justifie les moyens*, 3 mars 1998.

relevait des anciens règlements, même si le conseil d'administration avait adopté les nouveaux. Le contraire ne serait pas logique puisque l'instance de décision finale est l'assemblée générale" (...). Même si le mot d'ordre était que les anciens règlements prévalaient, Agnès Louart, étudiante à la maîtrise, s'est vue refuser le droit de vote lors de l'assemblée du 25 février : "Un officier de la CADEUL m'a dit que je ne pouvais pas voter puisque les nouveaux règlements n'incluaient pas les étudiants des deuxième et troisième cycles", a-t-elle affirmé<sup>126</sup>. D'autre part, certains ont souligné la hâte avec laquelle on s'est empressé de raccourcir les débats par demande répétée de la question préalable<sup>127</sup>. Malgré des critiques acerbes de la part des journalistes d'*Impact Campus*, le dossier est devenu mort (fin de session aidant) et la CADEUL n'a même pas cru bon de répliquer.

---

<sup>126</sup> Impact Campus, *Adoption des règlements généraux de la CADEUL : vite fait, mal fait*, 24 mars 1998.

<sup>127</sup> Impact Campus, *L'opportunisme version démocratique - prise 2 : ou quand la fin justifie les moyens*, 3 mars 1998.